

LA COMMUNE DE SOMME-LEUZE RECRUTE



OFFRE D'EMPLOI

UN OUVRIER COMMUNAL POLYVALENT – Entretien et espaces verts (H/F) **Contrat APE**

Votre fonction :

Affecté au « Service Travaux », vous serez chargé spécifiquement de :

- L'Entretien et la gestion des espaces verts (nettoyage, tonte, ramassage des déchets verts et poubelles publiques, etc.) ;
- Assurer l'entretien et la maintenance des voiries ;
- Réaliser différents travaux de voirie (pose de filets d'eau, pose d'égouttage, réparation des voiries, etc.) ;
- Appliquer rigoureusement les règles de sécurité afin de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à celle de ses collègues et des usagers ;
- Assurer la propreté et l'entretien des lieux, espaces et équipements publics (voiries et chemins publics, sentiers touristiques, places et espaces publics, petit patrimoine, etc.) ;
- Assurer l'approvisionnement du poste de travail en matériel et matériaux ;
- Nettoyer, entretenir et ranger le matériel, les équipements et les locaux- Range ainsi que suivre attentivement les notices d'entretien ;
- Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures et/ou des bâtiments ;
- Conduire des véhicules ou des engins requis pour ces activités ;
- Effectuer le déneigement en période hivernale ;
- Cette liste n'est pas exhaustive.

Votre profil :

Description :

Vous êtes :

- Motivé, respectueux et ponctuel ;
- Polyvalent et autonome ;
- Capable de travailler en équipe, méthodiquement, de manière précise et rigoureuse pour accomplir un travail de qualité ;
- Capable d'exécuter les tâches dans les délais imposés ;
- Respectueux des horaires ;
- Respectueux du matériel mis à disposition ;
- Capable de manipuler des charges ;
- Capable de travailler dans des positions inconfortables ;
- Capable de comprendre les causes d'anomalie ;
- Intègre et professionnel ;
- Proactif et impliqué ;
- Capable de faire preuve de droiture, de réserve, de discrétion, de respect des réglementations et de la hiérarchie dans l'exercice de sa fonction ;

Vous êtes :

- En possession d'un **permis C (condition essentielle – votre candidature ne sera en aucun cas retenue si vous ne disposez pas de ce permis)** ;
- Agé de 18 ans au moins ;
- De bonnes conduites, vie et mœurs (extrait casier judiciaire - modèle 1) ;
- Titulaire d'un passeport APE ;
- Belge ou citoyen de l'Union européenne ;
- Vous jouissez de vos droits civils et politiques.

Atouts :

Une expérience professionnelle en tant qu'ouvrier communal est un atout ;

Être en possession d'un permis BE ou CE.

Le contrat :

- Temps plein APE : 38h/ semaine ;
- Horaire fixe;
- Contrat de travail à durée déterminée de 3 mois pour débiter, prolongation à envisager ;
- Echelle E2 ou D1 (à définir en fonction du diplôme, de la formation ou de l'expérience à valoriser) ;
- Chèques-repas : valeur faciale de 6€.
- Engagement immédiat.

Modalités de candidature :

Votre dossier de candidature doit être adressé **pour le 30 juin au plus tard**, le cachet de la poste faisant foi, à :

Administration communale de Somme-Leuze
Madame la Bourgmestre Valérie LECOMTE
Rue du Centre, 1
5377 BAILLONVILLE

Votre dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un Curriculum Vitae ;
- Un extrait de casier judiciaire vierge de moins de 3 mois ;
- Copie du permis de conduire ;
- Votre passeport APE ;
- Une copie de votre diplôme, de votre qualification ainsi que de vos éventuels engagements antérieurs

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Isabelle PICARD, Directrice Générale, et de Madame Céline JOTTARD, responsable du Service du personnel, au 086/32.02.54.

Les modalités de l'entretien seront communiquées lors de la sélection des candidatures. Sous réserve d'impondérables, il devrait être organisé le 11/07/2022, en matinée.

L'examen de recrutement consistera en un entretien permettant :

- d'évaluer la personnalité du candidat, à savoir sa sociabilité, sa résistance au stress, son esprit d'équipe, sa stabilité et sa faculté d'adaptation, etc. ;
- d'évaluer ses compétences pour déterminer le niveau d'adéquation avec les compétences requises par la fonction à pourvoir.

Pour satisfaire à l'épreuve, le candidat devra obtenir au minimum 60% des points.